

REPUBLIQUE DU BURUNDI



**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**

**PROJET D'APPUI A L'INCLUSION FINANCIERE AGRICOLE ET RURALE DU BURUNDI  
"PAIFAR-B"**

**DON FIDA N° 2000001940**

**BP 6457 Bujumbura**

**Mandat portant sur la prestation de services de conseil pour :**

**LE RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE FINANCE RURALE AU SEIN DE L'UNITE DE  
FACILITATION ET COORDINATION DU PAIFAR-B**

Référence : *PAIFAR-B/04/S/2022-2023*

**Date de dépôt des candidatures : *06/07/2023***

8

## Remarques liminaires

Établi par le *Projet d'Appui à l'Inclusion Financière Agricole et Rurale (PAIFAR-B)*, le présent document prend appui sur la première édition du document type pour la passation de marchés consacré aux mandats. Ce document publié par le FIDA, disponible à l'adresse [www.ifad.org/fr/project-procurement](http://www.ifad.org/fr/project-procurement), doit être utilisé pour la passation de marchés portant sur la prestation de services dans le cadre de projets financés par le Fonds.

Le FIDA ne saurait se porter garant de l'exhaustivité des informations figurant dans le présent document, de leur exactitude ou, le cas échéant, de leur traduction, ni de tout autre aspect ayant trait à son contenu.

## **Mandat**

### **Titre : LE RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE FINANCE RURALE AU SEIN DE L'UNITE DE FACILITATION ET COORDINATION DU PAIFAR-B**

#### **1. Client**

Le client de cette mission est le *Projet d'Appui à l'Inclusion Financière Agricole et Rurale (PAIFAR-B)*

#### **2. e**

Le Gouvernement de la République du Burundi et le Fonds international de développement agricole (FIDA) ont signé, le 03 octobre 2017, un accord de financement pour la mise en œuvre du PAIFAR-B. Le coût total du projet est estimé à 38,609 millions USD, soit 62,451 milliards BIF (Franc Burundais) dont 24,935 millions USD (64,6% du coût total) sont sur financement du FIDA sous forme de don auxquels s'ajoutent les contributions du Gouvernement de 2,605 millions USD (6,7%), des institutions financières (Institutions de Microfinance (IMF) et banques) de 8,944 millions USD (23,2%) et des bénéficiaires pour un montant de 2,125 millions de USD, soit 5,5% du coût total du projet. Mis en œuvre par le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture, et de l'Elevage (MINAGRIE) le projet est entré en vigueur le 29 janvier 2018, est se clôturera le 30 Mars 2025.

#### **3. Genèse du projet**

Le Gouvernement du Burundi, avec l'appui du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), a initié le *Projet d'Appui à l'Inclusion Financière Agricole et Rurale au Burundi (PAIFAR-B)*. Ce projet est sous tutelle du Ministère des Finances, du Budget et de la Coopération au Développement Economique et par délégation, le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage est le maître d'ouvrage du PAIFAR-B. Le PAIFAR-B a débuté officiellement ses activités au mois d'août 2018 avec une durée de 7 ans.

Le projet concerne le financement inclusif de toutes les zones rurales, notamment les 17 provinces du Burundi. Mais, les activités ont été concentrées dans un premier temps, sur les zones encadrées par les projets techniques du FIDA, c'est à dire dans les 14 provinces couvertes par le PAIVA-B, le PRODEFI I, PRODEFI II, le PROPA-O et le PNSADR-IM.

Le PAIFAR-B envisage étendre ses activités sur les autres zones qui n'ont jamais été couvertes par les projets FIDA mais pour les cibles remplissant les mêmes critères de ciblage.

Le PAIFAR-B doit toucher directement un total de 99 200 ménages ruraux, notamment : (i) ménages sans terre, ne pouvant pas directement accéder aux GCS ; (ii) jeunes hommes et jeunes femmes ruraux, diplômés, scolarisés ou non scolarisés, menant une activité agricole et non agricole ; (iii) ménages ruraux pouvant directement participer à un groupe de caution solidaire ; (iv) petits producteurs membres des groupements coopératifs rizicoles et représentant 30% des producteurs établis dans les marais aménagés pour la riziculture ; (v) petits producteurs membres des groupements coopératifs, représentant 40% des producteurs de lait.

Le Projet est structuré autour de trois composantes :

- La Composante 1 vise l'opérationnalisation de la stratégie d'inclusion financière par (i) l'actualisation de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière, (ii) le renforcement des compétences techniques du Service Microfinance de la BRB, (iii) le renforcement des capacités des acteurs clés en vue d'une inclusion financière efficace ;

- La composante 2 porte sur le renforcement de l'offre de services financiers en milieu rural pour mieux répondre aux besoins des populations ciblées par (i) l'amélioration de l'inclusion financière à travers le financement des petits exploitants agricoles et de leurs coopératives, (ii) l'amélioration de l'inclusion financière à travers le financement des ménages (AGR) non agricoles et des jeunes micro entrepreneurs et (iii) l'amélioration de l'inclusion financière par la mise en œuvre d'un modèle de progression à travers la réduction de l'extrême pauvreté et de la malnutrition chronique ;
- La composante 3 concerne la Coordination globale du projet et le Suivi-Evaluation et gestion des savoirs.

Dans le but de renforcer les activités de la deuxième composante concernant le renforcement de l'offre de services financiers en milieu rural, différents produits financiers adaptés aux bénéficiaires du projet ainsi qu'une stratégie de pénétration de nouvelles zones devront être développés par les IMF pour mieux répondre aux besoins des bénéficiaires cibles ; pour y arriver, le PAIFAR-B doit développer le partenariat avec des IMF à viabilité certaine.

#### **4. Informations générales relatives à la mission**

Le PAIFAR-B est exécuté selon une approche programme et comporte une Unité de Facilitation et de Coordination du Projet (UFCP) et quatre Unités de Facilitation et de Coordination Régionale (UFCR).

#### **5. Objectifs généraux**

L'objectif global du PAIFAR-B est de contribuer à augmenter les revenus des ruraux pour une réduction durable de leur niveau de pauvreté au Burundi.

L'objectif de développement du projet est de renforcer l'inclusion financière des populations rurales (les producteurs, les OP, les femmes, les jeunes, les micro-entrepreneurs et les vulnérables) agricoles et non agricoles, en comblant les écarts entre la demande et l'offre de services financiers et non financiers.

#### **6. Objectifs de la mission**

La présente mission cherche à pourvoir au poste vacant de Responsable Finance Rurale.

#### **7. Périmètre des services**

##### **a. Tâches générales**

Sous la Responsabilité du Coordonnateur du PAIFAR-B, le (la) Responsable en finance rurale aura pour mission les tâches suivantes dans toutes les provinces couvertes par le Projet :

- Faciliter le processus de contractualisation, d'évaluation et de renouvellement des conventions de collaboration avec les partenaires de la finance rurale (notamment les Institutions de Microfinance, la Banque Nationale pour le Développement Economique, et la Banque de la République du Burundi) ainsi que les contrats basés sur les résultats avec les prestataires de service qui ne sont pas impliqués dans l'accompagnement des Coopérative et GCS.
- Assurer le pilotage de la programmation stratégique et opérationnelle des activités en rapport avec la finance rurale dans la zone d'intervention du PAIFAR-B tel que prévu dans le document de Projet,
- Assurer la facilitation du processus conceptuel et qualitatif de la mise en œuvre des activités,

- Superviser les activités des partenaires du Projet, notamment l'utilisation de la ligne de crédit et l'élaboration de la SNIF et de la SNEF.
- Faciliter l'accès des services financiers aux bénéficiaires du Projet.

#### **b. Tâches spécifiques**

- Impulser et renforcer une synergie entre les partenaires impliqués dans les différents maillons de la chaîne vers le financement des bénéficiaires (ciblage, structuration, formation et financement) ;
- Conjointement avec le (la) responsable de l'accompagnement des OP, accompagner les partenaires techniques impliqués dans le ciblage des bénéficiaires des crédits ;
- Appuyer les services financiers du Projet dans le suivi des fonds octroyés aux prestataires de service.
- Appuyer le Projet dans le renforcement des capacités des partenaires à fournir des services adaptés aux bénéficiaires ;
- Proposer des modèles de produits financiers de microcrédits adaptés aux bénéficiaires,
- Evaluer et proposer des adaptations /améliorations de l'offre et la gestion des produits financiers en faveur des différentes catégories de bénéficiaires,
- Evaluer régulièrement le dispositif légal mis en place par le Projet relativement aux finances rurales et proposer des adaptations en cas de nécessité,
- Identifier de nouveaux partenariats performants avec d'autres structures financières en fonction des besoins réels des bénéficiaires,
- Apporter une assistance technique pour améliorer et mettre à niveau la performance des systèmes de microfinance,
- Identifier les besoins en assistance technique pour le déploiement des nouveaux produits et la formation du personnel de l'UFCP et de terrain ;
- S'assurer de la progression physique des activités conformément aux chronogrammes des PTBA et des planifications périodiques (mensuelles, trimestrielles et semestrielles),
- S'assurer que les activités des différents volets de la finance rurale sont mises en œuvre suivant les règles de l'art, de l'efficience et l'efficacité,
- Participer activement à l'élaboration et la révision des PTBA,
- Produire et transmettre dans les délais les rapports trimestriels, semestriels ou annuels et tout autre rapport circonstanciel sur l'avancement des activités,
- Elaborer des tableaux de bord permettant de suivre les indicateurs relatifs aux activités prévues ;
- Participer à l'élaboration des accords-cadres et contrats de performances à signer avec les prestataires financiers du projet,
- Suivre l'exécution des accords-cadres et contrats conclus entre le PAIFAR-B et les prestataires de service et participer l'évaluation régulière du partenariat,
- Effectuer des visites régulières dans les provinces et les sites d'activités ainsi que des diverses réalisations pour évaluer le niveau et la qualité de progression technique des activités, déceler les contraintes ou les situations susceptibles d'entraver la bonne marche des activités, proposer des solutions et transmettre les rapports y relatifs à la coordination du Projet,
- Participer aux réunions périodiques (trimestrielles, semestrielles ou annuelles) ou circonstancielles d'évaluation et de planification des activités ;
- Appuyer les personnes chargées de la passation des marchés dans l'élaboration des termes de référence pour l'exécution des marchés
- Participer aux réunions de coordination organisées par l'UFCP,
- Prendre une part active aux missions de supervision et d'évaluation du Projet (par le Gouvernement, le FIDA, l'UFCP),
- Porter à la connaissance du Coordonnateur du PAIFAR-B toute situation risquant de compromettre la bonne exécution des activités,

- Assurer les meilleures relations avec les partenaires techniques de la finance rurale,
- Réaliser toute autre tâche lui confiée par le Coordonnateur du PAIFAR-B en rapport avec son domaine de compétences et en relation avec d'autres projets du portefeuille du FIDA.

## 8. Résultats attendus.

- Les mécanismes de financement du monde rural sont bien définis et opérationnels,
- Les bénéficiaires du projet connaissent et utilisent les différents types de produits financiers offerts par les Etablissements financiers et bancaires,
- Le financement fluide des filières agricoles est assuré par les institutions financières,
- Les différentes facilités financières prévues (mécanisme de financement inclusif de crédit (MFIC) et le Mécanisme de Financement Inclusif de Garantie (MFIG)) sont mises à la disposition des Etablissements financiers et bancaires,
- Les Stratégies Nationale d'Inclusion Financière (SNIF) et de l'Education financière (SNEF) sont élaborées et appliquées.
- Les contrats avec les prestataires financiers sont mis en œuvre, régulièrement suivis et évalués,
- Les cibles pour les indicateurs de résultats, d'effet et impact du projet sont atteints dans les délais.

## 9. Profil, qualifications et expérience des candidats

Le/la candidat (e) devra :

- Être de nationalité burundaise ;
- Être titulaire d'un diplôme universitaire en Economie, agroéconomie, finance, et tout autre domaine apparenté, **Une spécialisation en finance rurale est essentielle.**
- Avoir une expérience générale de travail d'au moins 5 ans dans le domaine du financement rural ;
- Avoir une expérience de travail d'au moins 3 ans dans les projets de développement rural financés par les bailleurs internationaux ;
- Une bonne expression orale et écrite en français. La maîtrise de l'anglais est un atout.
- Une connaissance de l'outil informatique et des logiciels usuels : Word/Excel/PowerPoint/.
- Excellente capacité d'analyse, de synthèse, de rédaction et d'organisation.

## 10. Lieu et délai d'exécution

Le Responsable Finance Rurale sera recruté pour la durée d'exécution du Projet, selon un contrat renouvelable annuellement sur base d'une évaluation axée sur les résultats, les 12 premiers mois constituant une période probatoire. Le Responsable Finance Rurale sera basé à Bujumbura.

## 11. Coordination du projet

Le Responsable Finance Rurale sera basé à l'Unité de Facilitation et de Coordination du PAIFAR-B avec des descentes régulières sur terrain. Il sera sous l'autorité du coordonnateur du PAIFAR-B et va travailler en collaboration avec les autres cadres du projet.

## 12. Services et équipements à fournir par le client

Le projet mettra à la disposition de Responsable Finance Rurale d'un bureau, d'un véhicule et chauffeur pour les descentes sur terrain, du matériel de bureau et informatique et des moyens de communication pour des raisons de service.

### 13. Dossier de candidature

Les dossiers de candidature doivent comprendre les éléments suivants :

- Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Coordonnateur du Projet PAIFAR B à Bujumbura ;
- Un CV détaillé et actualisé et signé ;
- Des photocopies des diplômes certifiés conformes aux originaux et des attestations des formations reçues ;
- Des attestations de services rendus ;
- Une copie de la carte d'identité ;
- Et tout autre document jugé pertinent.

Les dossiers de candidature doivent être présentés en cinq exemplaires dont un original et quatre copies sous enveloppe fermée portant les mentions suivantes :

« A Monsieur le Coordonnateur du PAIFAR B »

« Candidature au poste de ..... »

Les candidatures devront être déposées au Secrétariat de la coordination du PAIFAR-B sise à Bujumbura, avenue du large, N°30.

La date limite de dépôt est fixée au ~~06~~.../07/2023 à 12h00'. Les dossiers déposés ne seront pas remis.

Les candidats présélectionnés sur dossier seront appelés pour un test écrit, informatique et interview.

*NB : Conformément à l'accord de financement, (Annexe 3, points 1 et 2 respectivement relatifs au recrutement du personnel et à l'égalité) : « Le Bénéficiaire encouragera les femmes à postuler aux postes techniques à pourvoir dans le cadre du Projet » et « s'engage, à compétence égale, à privilégier les candidatures de femmes à pourvoir dans le cadre du Projet ».*

**LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE  
L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**

**Prof. Sanctus NIRAGIRA**

